

23 rue de l'Europe – 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE  
Tél : 06 75 34 03 37 Mme BARBIER Florence

### Définition du poste

Emploi	▪ Auxiliaire de Puériculture ( <i>Auxiliaire Petite Enfance</i> )
--------	---

### Position dans l'organisation

Sous la responsabilité hiérarchique directe	▪ Educateur de Jeunes Enfants
---	-------------------------------

### Missions principales

Au sein d'une équipe d'accueil pluri-professionnelle :

- prendre en charge de jeunes enfants (2 mois ½ à l'entrée en maternelle),
- mettre en œuvre des activités d'éveil et d'éducation,
- dispenser les soins d'hygiène et de confort, en veillant en permanence à leur sécurité et à leur bien être physiologique et affectif tout en maintenant des relations avec leur famille.

### Activités Détaillées

- **Accueil personnalisé des enfants et relations avec les familles**
  - Etablir une relation de confiance avec l'enfant, être à l'écoute des demandes des familles.
  - Créer et mettre en œuvre les conditions nécessaires au bien-être en tenant compte de l'âge, de l'autonomie et du développement psycho - moteur de chaque enfant.
  - Prendre en compte les particularités d'ordre social, culturel ou médical.
  - Aménager des espaces de vie (repos, repas, jeux...) adaptés aux besoins individuels et collectifs des enfants.
  - Accompagner les enfants porteurs de handicap.
- **Mise en œuvre des projets d'activités**
  - Organiser des activités d'éveil et de loisirs en lien avec le projet éducatif et social.
  - Préparer les activités, le matériel et leur déroulement : jeux de motricité, contes, livres, musique...
  - Adopter et maintenir des attitudes éducatives conformes au projet éducatif et social dans le respect des besoins de l'enfant.
- **Mise en œuvre des soins à l'enfant et aide à l'acquisition progressive de l'autonomie**
  - Répondre aux besoins de l'enfant : soins courants d'hygiène, alimentation, soins médicamenteux en lien avec les protocoles et les soins de confort, environnement de l'enfant.
  - Accompagner l'enfant dans l'acquisition des gestes et comportements autonomes (autonomie vestimentaire, alimentaire, motrice, de propreté).
- **Recueil et transmission d'informations**
  - Recueillir les informations nécessaires sur les enfants, les soins, les activités, la relation enfant - parent.
  - Participer aux réunions d'équipe au sein de l'établissement.
  - Participer à l'actualisation du projet d'établissement.
  - Observer l'enfant dans son évolution afin d'ajuster sa pratique professionnelle.
  - Echanger sur des situations spécifiques, remonter les difficultés rencontrées et être en alerte sur des situations d'urgence et/ou de maltraitance.

## Environnement du poste

Contexte de travail	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Projet éducatif et social de l'établissement.</li><li>▪ Connaître le travail propre à l'équipe technique.</li></ul>
Relations internes et externes	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ <u>Relations internes</u> : Responsable d'établissement, personnel éducatif (EJE, autres auxiliaires de puériculture, autres).</li><li>▪ <u>Relations externes</u> : Les enfants et parents, les intervenants ponctuels (psychologues, intervenants culturels, médecin,...).</li></ul>

## Conditions d'exercice

Organisation du travail	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Amplitude horaire maximale d'ouverture de 7h45 à 19h00, du lundi au vendredi. Pas de fermeture annuelle de l'établissement</li></ul>
Horaires	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Horaires planifiés sur un cycle hebdomadaire.</li><li>▪ <b>Vous bénéficiez d'un aménagement avec 2 après midi libres.</b></li></ul>
Conditions d'hygiène et sécurité	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Se référer au cadre réglementaire applicable et au règlement intérieur de l'établissement.</li></ul>
Rémunération	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Vous bénéficierez d'une prime annuelle liée aux résultats de la structure et à votre ancienneté.</li><li>▪ Une augmentation annuelle de salaire.</li><li>▪ Votre rémunération mensuelle brute débutera sur une base minimum de 1 650 €.</li></ul>

## Profil de compétences

<ul style="list-style-type: none"><li>▪ <b>Connaissances</b><ul style="list-style-type: none"><li>- Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture.</li><li>- Connaissance du cadre réglementaire applicable aux établissements de petite enfance.</li><li>- Bonne connaissance du projet d'établissement.</li></ul></li><li>▪ <b>Savoir-faire</b><ul style="list-style-type: none"><li>- Maîtrise de l'accompagnement au développement physique, moteur et affectif du jeune enfant.</li><li>- Maîtrise des techniques d'hygiène corporelle et de soin (toilette, change, habillement, alimentation, acquisition de la propreté...).</li><li>- Mise en œuvre d'activités adaptées à l'âge des enfants accueillis.</li><li>- Techniques d'écoute active, de communication et d'observation.</li></ul></li><li>▪ <b>Aptitudes transversales et spécifiques</b><ul style="list-style-type: none"><li>- Sens de l'accueil.</li><li>- Initiative et confiance en soi</li><li>- Capacité à travailler en équipe.</li><li>- Discrétion et devoir de réserve.</li></ul></li></ul>
---